

Se protéger des cambriolages ?



Protégez votre domicile :

- Équipez votre porte de système de fermeture fiable.
- Mettez en place un système d'éclairage automatique.
- Éventuellement des alarmes et protections électroniques.
- Demandez conseil à un gendarme consultant sécurité à la brigade locale (prestation gratuite et sans engagement) : il suffit d'appeler la brigade locale ou de se rendre à l'accueil pour demander un diagnostic.

Soyez vigilant :

- Changez vos serrures en cas de perte de clés ou lorsque vous prenez possession d'un nouveau domicile.
- Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles au travers de vos fenêtres.
- Ne laissez personne rentrer chez vous sans être certain de son identité même si il présente une carte professionnelle. En cas de doute appelez le service dont il se réclame.
- N'inscrivez ni votre nom ni votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas de clés sous votre paillason, pot de fleurs, ect... Confiez les à une personne de confiance.

En cas de comportement suspect qui indiquerait qu'un cambriolage se prépare (véhicule inconnu qui rode, démarchage suspect...) Il est important de prévenir la gendarmerie.



En cas de cambriolage ?



17 Prévenez immédiatement la gendarmerie.

- Si les cambrioleurs sont encore sur les lieux, ne prenez pas de risques inconsidérés. Prélevez un maximum de renseignements : type de véhicule, immatriculation, langage, apparence, nombre...
- Avant l'arrivée des gendarmes, ne touchez à aucun objet, porte, fenêtre et interdisez l'accès à votre domicile.
- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et carte bancaire si nécessaire.
- Déposez plainte à la brigade de gendarmerie.

C.O.B. de Gendarmerie
9 rue Gilbert Bécaud
86300 CHAUVIGNY
Tél. 05 49 46 30 04



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



**PARTICIPATION
CITOYENNE**

GENDARMERIE : NATIONALE

La participation citoyenne, c'est quoi ?

Dispositif simple, efficace et gratuit, la participation citoyenne permet aux habitants de lutter contre la **délinquance**, les **incivilités** et les **cambrjolages** en les incitant à avoir une attitude attentive et solidaire.

Comment ?

- ➡ En créant du lien et de la solidarité entre les habitants.
- ➡ En participant à la tranquillité du voisinage.
- ➡ En permettant à la gendarmerie de réagir au plus vite.

Les rôles de chacun :

Le maire : Pivot du dispositif, il est chargé de la mise en œuvre et de l'animation du dispositif. Il va pouvoir par ses actions mettre en lien des référents avec la gendarmerie.

Les habitants : Ils sont sensibilisés aux actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations inoccupées, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre de démarcheurs suspects, d'incivilités...

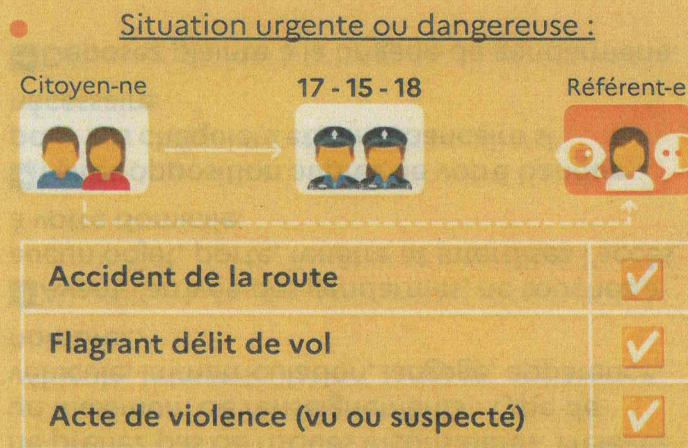
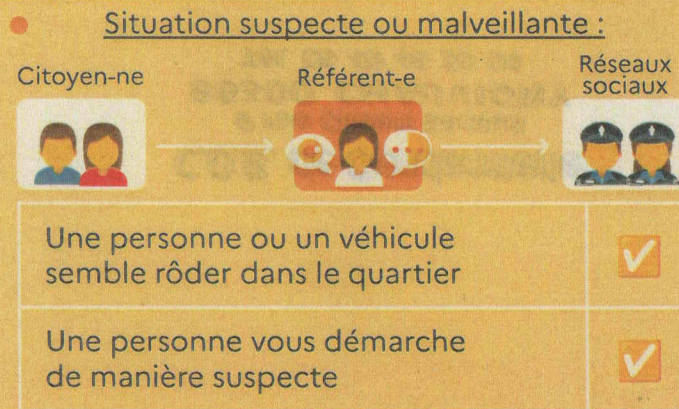
La gendarmerie : Encadre le dispositif et collecte les informations pour envoyer des patrouilles et intervenir quand cela est nécessaire.

Attention ! La participation citoyenne ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie nationale.



Qui et Quand appeler ?

Citoyen vigilant, un acteur à part entière



Le ou la référent-e, un intermédiaire entre les instances et les habitant-es



Se porter volontaire

Coupon à transmettre à la mairie

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Quartier : _____

Téléphone : _____

Engagement du citoyen référent

Je déclare prendre connaissance du rôle de référent ci-dessous détaillé :

- Assurer l'interface entre les habitants de mon quartier et la gendarmerie nationale.
- Centraliser l'information et la transmettre à la gendarmerie nationale lors de contacts réciproquement initiés.
- Promouvoir le dispositif auprès des habitants n'y souscrivant pas.

Je reconnais que :

- Ce dispositif vise avant tout à mettre en œuvre un réseau de solidarité citoyenne en vue de prévenir les actes délictueux touchant aux personnes et biens du quartier où il est mis en place.
- L'adhésion au dispositif n'autorise en rien la prise d'initiative personnelle voulant se substituer à l'action de la gendarmerie nationale.

J'accepte les engagements

Signature



FICHE RÉFÉRENT PARTICIPATION CITOYENNE

Nom et prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Déclare prendre connaissance du rôle de référent ci-dessous détaillé :

- assurer l'interface entre les habitants de mon quartier et la gendarmerie ;
- centraliser l'information et la transmettre à la gendarmerie lors de contacts réciproquement initiés ;
- promouvoir le dispositif auprès des résidents n'y souscrivant pas.

Reconnais particulièrement :

- que le dispositif baptisé « participation citoyenne » vise avant tout à mettre en œuvre un réseau de vigilance citoyenne en vue de prévenir les actes délictueux touchant aux biens et aux personnes du quartier où il est développé ;
- que l'adhésion à la démarche n'autorise en rien la prise d'initiative personnelle voulant se substituer à l'action de la gendarmerie nationale.

A _____, le

Signature du référent

Cachet et signature du commandant d'unité